

COMMUNE DE VALLOUISE-PELVOUX
DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 17 juillet 2025
Délibération n°90

L'An deux mille vingt-cinq, le 17 juillet, à 19h30, le Conseil Municipal
convoqué le 11 juillet, s'est réuni en séance ordinaire à la Mairie,
sous la présidence de Madame Gaëlle MOREAU, Maire.

Nombre de membres en exercice : 19

Présents : MOREAU Gaëlle ; FISCHER Maryline ; GRANET Alice ; VIESSANT Céline ; MOUTIER Gérard ;
HERMITTE Jean-Pierre ; KIRKYACHARIAN Luc ; SEMIOND Philippe ; BARONNAT Bernard ; COQUILLAT
Catherine ; ALPHAND Thierry ; ADISON Franck ; MOUGIN Rémi ; ALDEBERT Gérard ; GIRAUD Matthieu ;

Absents : MOSSO Véronique ;

Procurations : Virginie JEANE à GRANET Alice ; PRAT Christelle à KIRKYACHARIAN Luc ; VERNET Laurent
à MOSSO Véronique ;

Madame FISCHER Maryline a été nommée secrétaire.

**OBJET : ATTRIBUTION DU MARCHÉ DE FOURNITURE D'UN ENNEIGEUR – BUDGET
ANNEXE DE LA REGIE DES REMONTEES MECANIQUES**

La régie des remontées mécaniques poursuit la modernisation du parc d'enneigreur avec pour
objectif d'améliorer l'outil de production de la neige de culture, en remplaçant certains
enneigreur énergivores et vétustes et en améliorant le parc afin d'assurer la skiabilité du
domaine de Pelvoux-Vallouise. Le projet est en cohérence avec les résultats de l'étude
ClimSnow.

Le montant de cet équipement s'élève à 37 983€HT.

Des dossiers de subvention ont été déposés auprès de la Région Sud et du Département des
Hautes-Alpes pour cofinancer cet équipement à hauteur de 80%.

Vu le code de la commande publique ;

**Après en avoir délibéré, à la majorité et une abstention (GIRAUD Mathieu), le Conseil
Municipal**

Approuve l'acquisition d'un enneigreur au prix de 37 983€HT et autorise madame le maire à
signer tous les documents afférents à cette acquisition.

Le maire
Gaëlle MOREAU



La secrétaire de séance
Maryline FISCHER

